











INSTITUTS DE FORMATION D'AIDES-SOIGNANTS DU REGROUPEMENT DU DEPARTEMENT DE L'AISNE

NOTICE ET DOSSIER D'INSCRIPTION ANNEE 2023

RENTREE 28 AOÛT 2023

EPREUVES DE SELECTION POUR L'ADMISSION A LA FORMATION CONDUISANT AU DIPLOME D'ETAT D'AIDE-SOIGNANT

Les épreuves de sélection sont communes pour l'ensemble des IFAS du regroupement du département de l'Aisne. L'IFAS de LAON est Pilote de ce regroupement.

UN SEUL DOSSIER D'INSCRIPTION EST A ENVOYER OU A DEPOSER AU SECRETARIAT DE L'IFAS DE VOTRE 1er CHOIX

POUR LE LUNDI 12 JUIN 2023 DERNIER DELAI (Cachet de la poste faisant foi)

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- 1. Sans condition de diplôme
- 2. Etre âgé de dix-sept ans au moins à la date d'entrée en formation
- 3. Les personnes en situation de handicap, qui souhaitent bénéficier d'un aménagement des conditions de déroulement de l'entretien,
 - doivent en faire la demande au moment de leur inscription aux épreuves de sélection en incluant les pièces justificatives (notification de demande d'aménagement d'examen établie par un médecin agréé MDPH...) dans le dossier d'inscription.

Un référent handicap est identifié dans chaque IFAS, merci de contacter le secrétariat de l'IFAS de votre 1^{er} choix pour connaître le nom et les coordonnées du référent handicap.

MODALITES D'INSCRIPTION

- Une seule période d'inscription pour tous les IFAS (Laon Chauny Prémontré Saint-Quentin - Soissons - Château-Thierry) du regroupement du département de l'Aisne pour la rentrée de Septembre 2023
- Un seul dossier est à déposer ou à envoyer par le candidat dans un seul des IFAS concernés du regroupement du département de l'Aisne.
- Le candidat classe sur la fiche d'inscription **obligatoirement par ordre de ses préférences**, **tous les instituts** de formation du regroupement en utilisant le Numéro de chacun des IFAS (voir page suivante).

MODALITES DE SELECTION

La sélection des candidats est effectuée :

- Sur la base d'un dossier et
- D'un entretien d'une durée de 15 à 20 minutes

Destinés à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat à suivre la formation aidesoignante.

LISTE DES INSTITUTS DE FORMATION D'AIDES-SOIGNANTS DU REGROUPEMENT DU DEPARTEMENT DE L'AISNE

CODE	I.F.A.S. agréés pour la préparation au DIPLOME d'ETAT d'AIDE-SOIGNANT	Capacité d'accueil
LA	INSTITUT de FORMATION d'AIDES-SOIGNANTS Centre Hospitalier - 27 rue du 13 octobre 1918 - CS 40640 02001 LAON CEDEX ■ 03.23.24.34.98 - ■ secret.ifsi@ch-laon.fr	41 places dont 20% réservés aux ASHQ
	INSTITUT de FORMATION d'AIDES-SOIGNANTS	
СН	Centre Hospitalier 94 rue des anciens combattants d'AFN et TOM 02303 CHAUNY Cédex	22 places dont 20% réservés aux ASHQ
	🖀 03 23 38 54 46 - 🖮 secretariat.ifas@ch-chauny.f	
PR	■INSTITUT de FORMATION d'AIDES-SOIGNANTS Bertrand SCHWARTZ e p s m d. de l'Aisne 02320 PREMONTRE	27 places dont 20% réservés aux ASHQ
SQ	INSTITUT de FORMATION d'AIDES-SOIGNANTS Centre Hospitalier - B.P. 608 / 1 avenue Michel de l'Hospital 02321 SAINT QUENTIN CEDEX	45 places dont 20% réservés aux ASHQ
SS	■ INSTITUT de FORMATION d'AIDES-SOIGNANTS Centre Hospitalier - 46 Avenue du Général De Gaulle 02209 SOISSONS CEDEX	56 places dont 20% réservés aux ASHQ
	■ 03.23.75.72.99 - ■ secretariat.ifsi@ch-soissons.fr	
СТ	INSTITUT de FORMATION d'AIDES-SOIGNANTS Centre Hospitalier - 19 Ter Rue Jules Maciet 02400 CHATEAU THIERRY	26 places dont 20% réservés aux ASHQ
	■ 03.23.75.72.99 - ■ secretariat.ifsi@ch-soissons.fr	

CONNAISSANCES ET APTITUDES ATTENDUES POUR SUIVRE LA FORMATION CONDUISANT AU DIPLÔME D'ETAT D'AIDE-SOIGNANT

Les attendus et critères nationaux sont les suivants :

Attendus	Critères		
Intérêt pour le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne notamment en situation de vulnérabilité	Connaissances dans le domaine sanitaire, médico- social, social ou sociétal		
	Aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et d'ouverture d'esprit		
Qualités humaines et capacités relationnelles	Aptitude à entrer en relation avec une personne et à communiquer		
	Aptitude à collaborer et à travailler en équipe		
Aptitudes en matière d'expression écrite, orale	Maîtrise du français et du langage écrit et oral		
	Pratique des outils numériques		
Capacités d'analyse et maîtrise des bases de l'arithmétique	Aptitude à élaborer un raisonnement logique à partir de connaissances et de recherches fiables		
	Maîtrise des bases de calcul et des unités de mesure		
Capacités organisationnelles	Aptitudes d'observation, à s'organiser, à prioriser les activités, autonomie dans le travail		

CALENDRIER DES EPREUVES DE SELECTION

PERIODE D'INSCRIPTION

Du mercredi 1er Mars 2023 au lundi 12 Juin 2023 (cachet de la poste faisant foi).

Le dossier (Cf. page 6, constitution du dossier) est à envoyer ou à déposer uniquement à l'Institut de Formation d'Aides-Soignants de votre premier choix au plus tard le 12 Juin 2023.

TOUT DOSSIER INCOMPLET A LA DATE DE CLOTURE (12/06/2023) NE SERA PAS PRIS EN COMPTE

ATTENTION A ANTICIPER: LA PRISE EN CHARGE FINANCIERE de vos études avant l'admission pour l'année de formation. Pour plus de précisions vous pouvez consulter le site internet de l'IFAS de votre premier choix.

Vous ne pourrez une fois admis, être éligible au financement que par :

- Un employeur ou organisme (OPCO)
- La région Hauts de France (sous certaines conditions à la date de la clôture des dossiers d'inscription aux épreuves de sélection)

EPREUVES DE SELECTION

- Entretien : jusqu'au 23 Juin 2023

Lieu : à l'Institut de Formation d'Aides-Soignants de votre 1er choix



Le jour et l'heure de la convocation à l'entretien ne peuvent pas être modifiés.

RESULTATS

A l'issue de la sélection, sont admis les candidats possédant les connaissances et aptitudes requises suffisantes pour suivre la formation.

Dans chaque IFAS du regroupement, les résultats sont affichés et publiés sur Internet

LE JEUDI 29 JUIN 2023 A PARTIR DE 14h00

Aucun résultat n'est communiqué par téléphone.

Le candidat est personnellement informé par courrier de ses résultats conjointement à l'affichage et dans les jours qui suivent l'affichage.

CONFIRMATION DES CANDIDATS

Si vous êtes admis, vous devez, **confirmer votre entrée en formation** dans les sept jours qui suivent l'affichage des résultats.

Vous avez jusqu'au Vendredi 7 Juillet 2023 dernier délai pour confirmer votre admission par envoi d'un écrit par courrier uniquement (Cachet de la poste faisant foi).

Passé le délai du 7 Juillet 2023 les candidats qui ne se sont pas manifestés, seront présumés avoir renoncé au bénéfice des épreuves de sélection.

RENTREE

Lundi 28 Août 2023

ADMISSION DEFINITIVE

Durée de validité des résultats des épreuves

Arrêté du 7 avril 2020 modifié par les arrêtés des 12 avril 2021 et 10 juin 2021

Extrait de l'Art. 8 du titre | : ... » Le bénéfice de l'admission est valable uniquement pour la session de formation au titre de laquelle le candidat s'est inscrit »

Extrait de l'article 13 nouveau : « Par dérogation, le Directeur de l'établissement peut accorder, pour une durée qu'il détermine dans la limite cumulée de deux ans, un report pour l'entrée en scolarité dans son établissement :

- 1° Soit, de droit, en cas de congé pour cause de maternité, de rejet du bénéfice de la promotion professionnelle ou sociale, de rejet d'une demande de congé de formation, de rejet d'une demande de mise en disponibilité, de report d'un contrat d'apprentissage ou pour la garde d'un enfant de moins de quatre ans ;
- 2° Soit, de façon exceptionnelle, sur la base des éléments apportés par le candidat justifiant de la survenance d'un évènement important l'empêchant de débuter sa formation.

Tout candidat bénéficiant d'un report d'admission doit, au moins trois mois avant la date de rentrée prévue, confirmer son intention de reprendre sa scolarité à ladite rentrée. »

INFORMATIONS UTILES POUR L'ENTREE EN FORMATION

CONDITIONS MEDICALES OBLIGATOIRES

Conformément à l'Arrêté du 7 avril 2020 modifié par les arrêtés des 12 avril 2021 et 10 juin 2021, l'admission DEFINITIVE dans un institut de formation aide-soignant est subordonnée :

- 1° A la production, au plus tard le jour de la rentrée, d'un certificat médical émanant d'un médecin agréé attestant que le candidat n'est pas atteint d'aucune affection d'ordre physique ou psychologique incompatible avec l'exercice de la profession à laquelle il se destine;
- 2° A la production, avant la date d'entrée au premier stage, d'un certificat médical attestant que l'élève remplit les obligations d'immunisation et de vaccinations conformément à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.

Nous attirons votre attention sur:

- la vaccination contre l'hépatite B qui nécessite plusieurs injections à intervalles réguliers puis une sérologie voire davantage selon votre statut d'immunisation. Si vous n'êtes pas vacciné(e), nous vous recommandons de commencer votre schéma vaccinal dès maintenant.
- La vaccination COVID est obligatoire au plus tard le jour de la rentrée à l'Institut

Si vous n'êtes pas à jour des vaccinations **OBLIGATOIRES**, vous ne serez pas autorisé(e) à aller en stage.

CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION

> INSCRIPTION

Une seule inscription administrative est autorisée pour les candidats et doit se faire dans l'institut de votre 1^{er}choix.

Vote dossier permettra d'apprécier votre expérience professionnelle, votre projet professionnel et vos motivations.

CONSEILS POUR REMPLIR LE DOSSIER D'INSCRIPTION :

- Ecrivez en MAJUSCULES
- Classez <u>obligatoirement</u> par ordre de vos préférences <u>tous les instituts de formation</u>
 <u>Aide-soignant</u> du regroupement (voir le N° de code de chaque IFAS, page 3 de ce dossier).

CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION :

A joindre dans votre dossier :

- 1. La fiche d'identification complétée (en page 7).
- 2. La fiche « informations complémentaires » (en page 8).
- 3. Une copie lisible recto-verso de la carte d'identité ou du passeport ou du titre de séjour, en cours de validité
- 4. Un Curriculum Vitae
- 5. Une copie du (des) diplôme(s) ou titres détenu(s) traduits en français
- 6. Une lettre de motivation manuscrite
- Un document manuscrit de deux pages maximum relatant au choix du candidat, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation
- 8. Selon la situation du candidat, les attestations de travail, accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations de l'employeur (ou des employeurs)
- 9. Le cas échéant et selon la situation :
 - a) la copie des relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaires
 - b) un justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive ...) en lien avec la profession aide-soignante
 - c) l'attestation de formation si vous avez suivi la formation des ASHQ de 70 H « Participation aux soins d'hygiène et de confort et de bien-être de la personne âgée » dans un organisme habilité à réaliser cette formation
- 10. Pour les ressortissants étrangers, une attestation du niveau de langue française égal ou supérieur au niveau B2
- 11. Les justificatifs demandés dans le document financement région (Cf. Page 9)

TOUT DOSSIER INCOMPLET A LA DATE DE CLOTURE NE SERA PAS PRIS EN COMPTE



FICHE D'IDENTIFICATION

EPREUVES DE SELECTION DANS LES INSTITUTS DE FORMATION D'AIDES-SOIGNANTS DU REGROUPEMENT DU DEPARTEMENT DE L'AISNE

Tout dossier incomplet à la date de clôture ne sera pas pris en compte					RVEE TION
NOM de naissance :	Dos	ssier	N°		
NOM d'usage (marital) :					
PRENOM(S):	Dos	ssier	Com	piet	
Jour / Mois /Année DATE de NAISSANCE :// Sexe : M □ F □	OUI	I ()	NO	N (
LIEU de NAISSANCE :CODE POSTAL : //_/	<u>.</u>		., ^	. .	
NATIONALITE :	Date	e de	dépĉ	t	
ADRESSE:	/		<i>I</i>	/2	023
	Т	AMI	PON	de l'I	FAS
CODE POSTAL / / / / / VILLE					
TELEPHONE	_/				
EMAIL					
Le candidat autorise le service organisateur des épreuves de sélection à publier son					
Internet dansle cadre de la diffusion des résultats : □ OUI □ NON		•			
Documents à fournir			ficatio		
	Ca	ndic	dat	 	FAS_
Fiche d'identification	+	\sqsubseteq		+	
Fiche « Informations complémentaires »	+			+	
Carte d'identité ou passeport ou titre de séjour en cours de validité	+-			+	<u> </u>
Curriculum vitae		Ш		+	
Diplômes (Précisez lesquels <u>AINSI</u> que l'année d'obtention)					
-		<u></u>			<u> </u>
Lettre de motivation manuscrite				\perp	
Document manuscrit de 2 pages maximum					
Attestation(s) de travail/appréciations et/ou recommandations de(s) employeurs(s)				\perp	
Le cas échéant ou selon la situation :		$\overline{}$			
Relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaires				+	
Justificatif d'engagement ou expérience personnelle		<u> </u>			<u></u>
Attestation de formation 70H ASH Pour les ressortissants étrangers., une attestation du niveau de langue française égal ou	+-	Щ		+	
supérieur au niveau B2					
Les documents relatifs au financement de la formation (p.9)					
4	ANT	'S:	I		
CHOIX DES INSTITUTS DE FORMATION D'AIDES-SOIGN	/	nod	ifiab	le)	
CHOIX DES INSTITUTS DE FORMATION D'AIDES-SOIGN Indiquez <u>obligatoirement les 6 codes des Instituts</u> dans l'ordre de vos préférences (
CHOIX DES INSTITUTS DE FORMATION D'AIDES-SOIGN Indiquez <u>obligatoirement les 6 codes des Instituts</u> dans l'ordre de vos préférences ((Si les 6 IFAS n'apparaissent pas, votre dossier sera considéré inco		t) .		,	
CHOIX DES INSTITUTS DE FORMATION D'AIDES-SOIGN Indiquez <u>obligatoirement les 6 codes des Instituts</u> dans l'ordre de vos préférences ((Si les 6 IFAS n'apparaissent pas, votre dossier sera considéré inco	mplet	/_		اً.	
CHOIX DES INSTITUTS DE FORMATION D'AIDES-SOIGN Indiquez <u>obligatoirement les 6 codes des Instituts</u> dans l'ordre de vos préférences ((Si les 6 IFAS n'apparaissent pas, votre dossier sera considéré inco	mplet	/_	me cl	_/ 10ix	
CHOIX DES INSTITUTS DE FORMATION D'AIDES-SOIGN Indiquez <u>obligatoirement les 6 codes des Instituts</u> dans l'ordre de vos préférences ((Si les 6 IFAS n'apparaissent pas, votre dossier sera considéré inco	mplet	/_	me cl	_/ noix	

« Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des épreuves de sélection aides-soignantes. Les destinataires des données sont les IFSI du regroupement des Hauts de France Versant Sud. Conformément aux dispositions de la Loi Informatique et Libertés du 20 juin 2018 et du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données), vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de suppression, d'opposition, de portabilité, et limitation du traitement de vos données que vous pouvez exercer en vous adressant au Directeur de l'IFSI

Dossier à envoyer

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

CIVILITE: Madame	Monsieur
NOM de naissance : NO	M d'usage (marital) :
Prénom (s) :	
SITUATION A	DMINISTRATIVE
Diplômes ou Titre obtenus	Année d'obtention
Vous êtes salarié(e) :	
Emploi occupé :	
CDD CDI	Autre contrat, précisez :
Employeur :	
Adresse de l'employeur	
Prise en charge de la formation par l'employeur	OUI NON
SI OUI, VEUILLEZ FOURNIR UNE ATTESTATIO	N DE PRISE EN CHARGE DE VOTRE EMPLOYEUR
Si non, avec quel organisme : Transition Pro	ANFH
Autre (à préciser) .	
Vous êtes demandeur d'emploi :	
	chômage:
Inscrit a pole emploi depuis (préci	sez la date) :
Autres situations, précisez :	
Demande de tiers-temps pour les épreuves :	OUI NON
Si oui, joindre la notification d'aménagement d	es épreuves
Je soussigné(e), atteste sur l'honneur l'exactitude des	renseignements mentionnés sur ce document
A : le :	Signature du candidat



FINANCEMENT REGION

NOM et Prénom:

Dans le cadre d'intervention relatif au financement des formations sanitaires et sociales par la Région Hauts de France applicable à compter de septembre 2021 conformément à la Délibération n°2021.00093 du 4 février 2021.

La Région Hauts-de-France finance les parcours de formation des personnes **répondant aux statuts suivants** à la date de clôture des dossiers d'inscription aux épreuves de sélection ou concours :

Merci de cocher votre statut, la condition correspondante et fournir les justificatifs demandés.

STATUT	C	CONDITIONS	JUSTIFICATIFS A FOURNIR A L'INSTITUT
□ Elève ou étudiant	quel que soit le niveau de fo	en poursuite d'études sans interruption ormation initiale (y compris ceux ayant un	Fournir un certificat de scolarité N
	contrat de travail étudiant) :		
	☐ Etre élève ou étudiant avec interruption de scolarité quel que soit le niveau de formation initiale, à savoir	=> Etre un jeune de moins de 26 ans ayant achevé sa formation initiale moins d'un an avant le démarrage de la formation inscrits ou non à la Mission locale	Fournir un certificat de scolarité N-1
		=> Etre élève ou étudiant dont le service civique s'est achevé dans un délai d'un an avant l'entrée en formation	Fournir un certificat de scolarité N-1 et une attestation de service civique
□ Demandeurs d'emploi inscrits	1. Sans contrat de travail ou avec un contrat de travail précaire (CDD, CDI moins de 20H, contrat d'intérim) jusqu'à l'entrée		Fournir un justificatif de Pôle Emploi
à Pôle emploi, indemnisés ou Non par l'assurance chômage	en formation		Fournir une copie du Contrat de travail
	2. Ayant un contrat de travail à condition que l'activité salariée ne fasse pas obstacle au bon déroulement de la formation et à		Fournir un justificatif de Pôle Emploi
	l'atteinte de l'objectif.	ben derediennent de la fermidien et d	Fournir une copie du Contrat de travail
		'un CDI uniquement dans le cadre de conformément à l'accord d'application mage en vigueur.	Fournir un justificatif de Pôle Emploi
		ndépendants répondant aux conditions ar le régime d'assurance chômage à 019	
	⇒ Les salariés employ	rés dans le secteur privé yés dans le secteur public employant l de droit privé.	
ı	d'un contrat de mis	dispositif: Les titulaires d'un CDD ou ssion; Les agents de droit public, les travailleurs non-salariés	